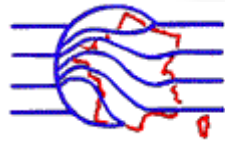




Institut pour la Maîtrise des Risques
Sûreté de Fonctionnement - Management - Cindyniques

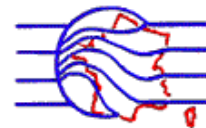


*Association Française pour la Prévention
des Catastrophes Naturelles (AFPCN)*

Vulnérabilités des réseaux

Groupe de travail commun IMdR & AFPCN





Conscients des enjeux liés à la vulnérabilité des réseaux urbains en cas de risques majeurs et plus particulièrement en cas d'inondation, l'Institut de Maîtrise des Risques (IMdR) et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) ont créé un groupe de travail commun sur cette thématique.

Le groupe de travail sera co-animé par Laurence BAILLIF de l'IMdR et Jean DUNGLAS de l'AFPCN.

Dans un premier temps, l'objectif du Groupe est de délivrer un diagnostic et de proposer un plan d'action qui vise à diminuer les vulnérabilités des réseaux.

Périmètre de l'étude

Les risques majeurs considérés par le groupe de travail se limitent, en première approche aux inondations et aux événements météorologiques dangereux (tempêtes, orages, fortes pluies, ...). Ils pourront être ultérieurement complétés par d'autres risques tels que le séisme, le tsunami, la forte houle,

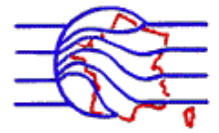
L'ensemble des réseaux sera considéré dans le cadre de l'étude, et notamment :

- les réseaux d'électricité
- les réseaux de gaz
- les réseaux de télécommunications
- les réseaux de transports (réseau routier, réseau ferré, aéroports...)
- le réseau d'eau potable
- le réseau d'assainissement
- les réseaux de collecte et traitement des ordures ménagères.

Démarche retenue

La démarche proposée par le groupe de travail consiste à :

- procéder à un inventaire des réseaux concernés
- identifier, pour chaque réseau, un ou plusieurs interlocuteurs à même de recenser et fournir les informations relatives au réseau, à ses vulnérabilités et aux mesures de prévention d'ores et déjà opérationnelles
- Collecter les informations relatives aux réseaux et à leurs vulnérabilités, en analyser le contenu et en faire une synthèse en vue de proposer un plan d'action.

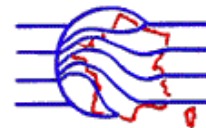


Informations recherchées

Les informations à collecter sur les réseaux, couvriront autant que faire se peut les problématiques suivantes :

- Intitulé et description du réseau
 - Réseau stratégique, prioritaire
- Exploitation et gestion du réseau
 - Mode d'exploitation (collectivité, délégation d'exploitation,...)
 - Cadre réglementaire et obligations de l'exploitant vis-à-vis de la continuité de services
 - Performances attendues en fonctionnement normal, en mode de fonctionnement dégradé, en situation de crise
- Atteinte des réseaux
 - Mécanismes et scénarios recensés
 - Fondement de l'identification des atteintes (historique, prospectif, fondé sur des analyses de risques spécifiques, basé sur le retour d'expérience, ...)
- Identification des enjeux stratégiques en cas de situation de crise
 - Nature des enjeux stratégiques, ...
- Quels sont les moyens disponibles pour mesurer la vulnérabilité, la robustesse des réseaux ?
 - Quelle approche méthodologique, ... ?
 - Prise en compte des interdépendances, des effets domino ?
 - Quelles sont les mesures de prévention / protection d'ores et déjà opérationnelles, celles envisagées, ... ? Quel est l'aléa de référence pris en compte ?
- Existence d'un Plan de continuité des activités de l'exploitant,, de plans de secours ?
- Pour les mesures existantes, quelles ont été les critères pris en compte pour décider la mesure de prévention et/ou protection ?
- Mesures à préconiser pour faciliter un redémarrage des réseaux
- Coordination entre les collectivités, l'intercommunalité et les exploitants de réseaux
 - Des stratégies d'action sont-elles élaborées, formalisées? (ex : maintenir les service pour les clients prioritaires, ...)
- Coûts associés à l'atteinte des réseaux
 - Directs et indirects
 - Assurabilité des risques
- Mode d'archivage des données techniques sur les réseaux , ...

et toute autre information utile



Des contacts seront pris par les membres du groupe de travail avec les interlocuteurs identifiés au sein des réseaux pour collecter les informations sur la base du cadre précédent.

Une session plénière est planifiée le 19 juin 2008. Lors de cette réunion, il sera demandé aux participants de témoigner et d'exposer la problématique du réseau relevant de leurs compétences.

Sur ces bases, une première synthèse sera rédigée.

Présentation des associations IMdR et AFPCN

Présentation IMdR

l'IMdR-SdF est une association loi 1901 qui succède à l'Institut pour la Sûreté de Fonctionnement (ISdF, entité du Mouvement Français pour la Qualité) en élargissant son domaine de compétences à la maîtrise des risques. En intégrant en son sein l'Institut Européen des Cindyniques (IEC) à l'été 2006, l'Institut devient "Institut pour la Maîtrise des Risques - Sûreté de fonctionnement - Management - Cindyniques" dit "Institut pour la Maîtrise des Risques". Sa vocation consiste à aider les entreprises et les organismes publics à adopter, face aux risques, une démarche préventive pour correctement identifier, évaluer, quantifier, hiérarchiser, maîtriser et gérer les événements redoutés. Cette démarche se veut systémique et globale : systémique car la nature des dysfonctionnements peut être technique, documentaire, organisationnelle, humaine, environnementale ; globale car elle doit embrasser toutes les fonctions de l'entreprise (technique, finance, juridique, ...).

Co-animatrice du groupe de travail : Laurence BAILLIF [laurence.baillif@arcans.fr]

Présentation AFPCN

L'AFPCN est une structure associative originale du fait des profils et des compétences de ses adhérents, venus de **la société civile et des services publics**, comme de ses **objectifs transversaux** par rapport aux champs disciplinaires qu'elle aborde. Héritière du comité français de la Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (DIPCN, 1990-2000), l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles a été créée en 2000 (statut loi de 1901).

L'AFPCN organise des échanges, séminaires et colloques en vue de dégager une **connaissance partagée** à partir des **apports et expériences** de chacun, et de débattre **et soutenir les initiatives concernant les** moyens à mettre en oeuvre.

Co-animateur du groupe de travail : Jean DUNGLAS [dunglas.jean@wanadoo.fr]

Le secrétariat du groupe de travail est assuré par Julie PETRELLE [Afpcn@engref.fr]